Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260709-2026_025-DE

TREMEVEN

République Française
Département du FINISTERE
Commune de Tréméven

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 08/07/2026

Référence
2026-25

Objet de la délibération
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Ayant pris part au vote
19	18	19

Date de la convocation
2 juillet 2026

Vote
A l'unanimité Pour : 19 Contre : 0 Abstention : 0

Le Conseil Municipal de TREMEVEN dûment convoqué le deux juillet deux mille vingt-six, s'est réuni en séance publique à la salle du conseil municipal, le mercredi huit juillet deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, sous la présidence de Madame Aurélie FOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. Les Conseillers municipaux en exercice :
Mme AUFFRET Annie, Mme BRISHOUAL Natacha, Mme BRUNOU Céline, M. DAVID Anthony, M. DERRIEN Dominique, M. FEVRIER Florent, Mme FOUCHER Aurélie, M. GEHANNIN Pascal, M. HELOU Roland, Mme LE GOFF Perrine, Mme LE GUILLOUX Muriel, M. LE LANN Guillaume, Mme LE ROUX Solène, Mme MOUILLEAU Pascale, Mme PRAT Cathy, M. PRIMAT Alain, M. QUENTEL Jean-Claude, M. SCELO François.

Absents et excusés :
Mme KERVEADOU Dominique, donnant procuration à Mme FOUCHER Aurélie

Secrétaire de séance : Mme BRUNOU Céline.

Objet de la délibération : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2026

Madame Pascale MOUILLEAU, Adjointe au Maire expose :

Le BP 2026 prévoit une ligne de 15 000 €, affectée à l'article 65748 – Subventions de fonctionnement aux autres personnes de droit privé.

Pour rappel, en 2025, **12 577 €** ont été versés aux associations :
- Associations de Tréméven : 9 505 €
- Associations extérieures : 2 680 €

La Commission Culture / Vie Locale, réunie le 29 juin 2026, et la Commission Finances / Commande Publique, du 30 juin 2026, proposent un montant de **12 297 €**, réparti de la façon suivante :
- Associations de Tréméven : 11 095 €
- Associations extérieures : 1 202 €

Les subventions se répartissent de la façon suivante :

ASSOCIATIONS TREMEVEN	MONTANT 2026
Amicale des aînés – Tréméven Accueil	150,00 €
Amicale Laïque	1 000,00 €

Envoyé en préfecture le 09/07/2026
Reçu en préfecture le 09/07/2026
Publié le
ID : 029-212902977-20260709-2026_025-DE

Anciens combattants	700,00 €
A.S.T.	2 300,00 €
Club Equilibre	500,00 €
Comédia	300,00 €
Comité de rénovation de Loc-Yvi	260,00 €
Coopérative scolaire	2 535,00 €
Judo club Trémévenois	1 000,00 €
Le Trait	200,00 €
Pétanque club	500,00 €
Société de Chasse Tréméven	200,00 €
Tréméven Moto Sport	250,00 €
VST	1 000,00 €
C'HOARI	200,00 €
TOTAL	**11 095,00 €**

ASSOCIATIONS EXTERIEURES	MONTANT 2026
ADMR	752,00 €
Amicale du Foyer Jean Guéhenno	45,00 €
DDEN Quimperlé	40,00 €
Eaux et rivières	35,00 €
FSE Collège Villemarqué	310,00 €
MFR Elliant	5,00 €
MFR Pleyben	15,00 €
Sous total ASSOS Extérieures	**1 202,00 €**
TOTAL SUBVENTIONS	**12 297,00 €**

Le Conseil Municipal,

Sur le rapport de l'Adjointe au Maire en charge de la Culture, la Vie Locale et la Communication,

Vu l'avis de la commission Culture, Communication et Vie Locale du 29/06/2026 et de la commission Finances du 30/06/2026,

Après en avoir délibéré :

- **ADOPTE** l'attribution des subventions aux associations pour l'année 2026, tel que présenté ci-dessus
- **DIT** que les crédits sont bien inscrits au BP 2026

Vote : Unanimité (N'ont pas participé au vote de la subvention de l'association à laquelle ils appartiennent, M. QUENTEL Jean-Claude pour le Pétanque Club, M.DAVID Anthony pour la Société de Chasse, M. LE LANN Guillaume pour l'AST et Mme BRUNOU Céline pour le VST)

Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme,
Le 9 juillet 2026

Le Maire,
Aurélie FOUCHER

MAIRIE de TRÉMEVEN 29 (Finistère)